

MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2017

Monsieur LEFEBVRE Serge a été élu secrétaire de séance.

Après avoir présenté le compte de gestion dressé par la trésorière, Monsieur le Maire présente le compte administratif et le budget primitif du service assainissement.

COMPTE ADMINISTRATIF M 49 (Assainissement)

- Dépenses d'exploitation	67 376.61 €
- Recettes d'exploitation :	40 267.75 €
- Dépenses d'investissement :	62 254.23 €
- Recettes d'investissement :	109 532.63 €

soit un excédent de clôture de : 74 387.26 €

Monsieur le Maire se retire et demande au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2016

VOTE UNANIME : 8 OUI

Une délibération a été prise pour affecter le résultat de la section d'exploitation d'un montant de 27 108.86 euros qui sera repris au budget primitif 2017

BUDGET PRIMITIF M 49 (Assainissement)

- Dépenses d'exploitation	61 047.00 €
- Recettes d'exploitation :	61 047.00 €
- Dépenses d'investissement	111 721.00 €
- Recettes d'investissement	111 721.00 €

Il est procédé au vote : 9 OUI ; le budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION SDIS

Une convention relative au partage de la base de données du SDIS 34 concernant les ERP (établissements recevant du public) a été signée par le Maire.

VOTE : 9 OUI

SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Monsieur le Maire présente des devis pour demander une subvention au titre du FAIC (fonds d'aide aux communes) auprès du Conseil Départemental en vue de nouveaux travaux.

VOTE : 9 OUI

PADD (Projet d'aménagement de développement durables)

Un dossier pour la préparation d'une future réunion sur le PADD a été présenté par Monsieur le Maire avec un projet d'amélioration d'un quartier pour l'opération « cœur du village »

Après réflexion une décision sera prise le 14 mars 2017-03-03

REGLEMENT SALLE DES ASSOCIATIONS

Une discussion a été engagée sur un nouveau règlement à mettre en place au sujet de la salle des associations, Monsieur le Maire doit avoir d'autres renseignements avant de prendre une décision du conseil municipal

PRESENTS : MILHAU Jean-Marie, CULIOLI Jean-Marc, GRASSET Vincent, JOUGLA Alexandre LEFEBVRE Serge, MAGE Yoan, MILHAU Jean-Marie, PETIT Xavier, POUX Patrice, CODOU Roch,

ABSENT EXCUSE : DEPAULE Michel

Prades/Vernazobre, le 3 mars 2017
LE MAIRE,
Jean-Marie MILHAU

